



Formulaire de demande d'aide au paiement des repas CCAS de Saint-Aubin-sur-mer

❖ Nom de la famille :

❖ Adresse :

Composition du foyer :

Indiquer les noms - prénoms et âges des personnes à charge vivant au foyer (enfants et parents)

1).....

2).....

3).....

4).....

5).....

6).....

7).....

8).....

9).....

10).....

Les familles qui pourront bénéficier d'un abattement sont celles dont le quotient familial notifié par la CAF est inférieur à 928€. Ainsi que la condition de résidence principale sur la commune pour l'enfant lors de l'inscription au restaurant scolaire à chaque rentrée scolaire.

Joindre en plus de ce formulaire :

- L'attestation de quotient familial énumérant les noms et prénoms des enfants pris en compte pour le calcul au jour de la rentrée 2018 (une copie pourra être réalisée en mairie)

Le tout est à déposer avant le 12 octobre 2018 au service CCAS en mairie.

Date-Nom-Prénom et signature du
déclarant